

NÉO-GAULLISTES ET NÉO-SOCIALISTES...

Il semble bien que Jacques CHIRAC, comme François MITTERRAND en 1982, se soit résigné à renier ses promesses électorales. La feuille de paie redevient l'ennemie de l'emploi. Dans ce contexte, la querelle entre JUPPÉ et MADELIN devient tout à fait dérisoire à moins qu'elle ne dissimule autre chose, ce qui se murmure parfois dans les milieux dits autorisés. A dire vrai, la volte-face de CHIRAC n'était pas imprévisible dans la mesure où c'est à lui qu'on doit le vote majoritaire du traité de Maastricht. Il est vrai aussi que tout le tintamarre organisé par les tenants de l'ordre mondial autour des essais nucléaires, et fidèlement relayé en France par les médias, a dû influencer ceux qui, au R.P.R., auraient tel DE GAULLE, souhaité demeurer fidèles à une «*certaine idée de la France*». De plus, il faut bien reconnaître que la majorité parlementaire dont dispose CHIRAC et ses amis n'est pas faite pour arranger les choses. On l'a bien vu lors de récentes élections où, sous couvert de lutte contre le *Front National*, cléricaux de l'U.D.F. et cléricaux du *Parti Socialiste* ont, ouvertement, fait front commun.

Lors de l'entrevue qu'il a accordé au Bureau Confédéral de la C.G.T.F.O., JUPPÉ a été parfaitement clair. Fini les velléités de résistance aux oukases «*communautaires*», la monnaie unique devra entrer en vigueur à l'échéance prévue, et les «*critères de convergences*» scrupuleusement respectés et... les traitements des fonctionnaires «*gelés*»! Tant pis, si la France «*s'enrichit*» de quelques centaines de milliers de chômeurs de plus et que le nombre des «*exclus*» et autres S.D.F. augmentent... On fera donner l'Abbé Pierre avec, pour faire bonne mesure, le pitre Kouchner.

Cela étant, il semblerait que JUPPÉ ait déclaré «*qu'il ne craignait pas les mouvements sociaux*». On peut s'interroger sur les raisons de cette déclaration pour le moins insolite. Un début de réponse peut-être être trouvée dans les récentes déclarations de Jospin qui se prononce «*pour une opposition constructive*», ce qui revient à offrir ses services à l'actuel gouvernement. On notera également que le processus de destruction de la S.F.I.O. en tant que parti ouvrier, commencé à Épinay en 1971 semble toucher à son terme. Si on en croit les déclarations de Jospin, ce dernier proposera d'être élu directement par les militants (que sont les adhérents devenus?). Le *Parti Socialiste* en tant que parti ouvrier démocratique reposait sur des sections locales fédérées au plan départemental et c'étaient les congrès qui éalisaient les instances statutaires. Le recours au plébiscite que propose JOSPIN substitue à une forme de démocratie représentative une organisation fondée sur le «*Führerprinzip*», et ce, en utilisant la technique chère au bonapartisme: l'appel au peuple. Si on ajoute que, toujours selon JOSPIN, le *Parti Socialiste* devrait tourner son activité en direction des «*milieux populaires et de la jeunesse*», on comprendra qu'il s'agit purement et simplement d'abandonner toute référence à la notion de classe et de transformer ce qui fut naguère un parti ouvrier en une sorte de parti populiste.

Sans vouloir se livrer à un amalgame hasardeux, on peut toutefois noter que c'est très exactement la démarche de Benito Mussolini dans les années 20. La politique du *Parti Socialiste* est d'autant plus dangereuse qu'elle semble être relayée par ce qui reste du P.C.F. pour qui, également, la notion de classe semble avoir perdu toute espèce de signification.

Pour autant, la classe ouvrière existe bel et bien et elle a conservé l'essentiel, c'est-à-dire ses syndicats, avec leurs adhérents et militants et c'est sur eux que repose la sauvegarde des libertés démocratiques. Les Anarcho-syndicalistes, les vrais (1), ceux qui se réfèrent à la pensée de Bakounine, Kropotkine, Élisée Reclus, Malatesta, Pelloutier, seront, avec les autres courants du mouvement ouvrier, partie prenante de ce combat.

Alexandre HÉBERT.

(1) Ceux qui ont lu et assimilé «*Dieu et l'État*» et qui ne confondent pas, par exemple, la Laïcité fondée sur la séparation des Églises et de l'État avec la «*laïcité ouverte*» ou «*plurielle*», c'est-à-dire la main-mise des cléricaux organisés dans ou autour de la hiérarchie catholique sur la société toute entière.

INVITATION AU VOYAGE AU CŒUR DE L'ENTREPRISE...

Le camarade MICHEL STERNFELD nous a adressé un article qui nous a semblé intéressant, avec son accord, de publier.

A.H.

L'actualité économique et sociale, sur un fond de niveau de chômage inconnu depuis les années 30, replace l'entreprise au centre des discours politiques.

L'élection de Jean Gandois à la tête du CNPF de même que les discussions autour du *Plan Emploi* d'Alain Juppé poussent en avant le thème initialement porté par Martine AUBRY et la C.F.D.T. de «*l'entreprise citoyenne*».

En effet, après la naissance de la «*laïcité plurielle*», nous assistons à la naissance d'une néo-citoyenneté, que l'on pourrait également qualifier de «*plurielle*», puisque chaque salarié se voit ainsi proposé de voir sa citoyenneté s'exprimer au sein de son entreprise elle-même citoyenne, cette citoyenneté pouvant d'ailleurs, à l'image de ce qu'avait réalisé le très rocardien patron d'*Air France*, s'exprimer par dessus la représentation syndicale au moyen du très «*démocratique*» référendum très en vogue dans tous les domaines.

Dans le même ordre d'idée, le cinquantenaire des comités d'entreprises, faisant suite aux institutions mises en place par l'État de Vichy, donne matière aux partisans des «*nouveaux droits des travailleurs*» pour, dans la droite ligne des lois Auroux, impliquer les représentants des salariés dans une démarche cogestionnaire, voire dans une perspective autogestionnaire.

Ces différents aspects d'une même question centrale, l'entreprise et notre mode de production, illustrent le concept de «*pensée unique*», caricaturé par le ralliement d'Alain MINC à la candidature de Lionel JOSPIN aux récentes élections présidentielles, pensée unique regroupant tout ce que notre échiquier politico-syndical compte de «*modernistes*» sur un fond de «*gauche rénovée*» ayant abandonné le dogme de la propriété collective des moyens de production au bénéfice d'une «*économie de marché*» réhabilitée et libérée des excès de «*l'ultra-libéralisme*» qui serait par là même capable de replacer «*l'Homme au cœur de l'économie*».

Qui dit «*pensée unique*» dit «*totalitarisme*» et doit réveiller notre vigilance si jamais elle s'était laissée endormir. C'est donc à un voyage rapide mais critique à travers l'univers de l'entreprise que je vous invite à ma suite.

L'entreprise industrielle d'aujourd'hui est un produit historique

Au moyen âge, on n'échangeait que le superflu, la partie de la production qui excédait la consommation. Progressivement, le mode déterminant a été que toute la production a été réalisée en vue de l'échange: les produits sont devenus des marchandises.

Le salariat lui-même est un produit historique. Le développement des machines, leur concentration, la division du travail concomitante, ont conduit progressivement le petit producteur individuel, propriétaire de ses outils de production, à devenir un salarié, vendant sa force de travail moyennant salaire au propriétaire des moyens de production. Le travail est lui aussi devenu une marchandise, avec son marché (le marché du travail) et son prix (le salaire).

L'entreprise est un lieu de production de richesse

La dure réalité de la concurrence est là pour le rappeler à ceux qui auraient tendance à l'oublier: l'entreprise est un lieu de production de richesse et c'est la question de l'appropriation de cette richesse créée qui est au cœur des antagonismes au sein de l'entreprise. Si l'entreprise ne peut être citoyenne, c'est justement parce qu'elle n'est pas seule dans son univers, qui est la sphère marchande, et qu'elle

est donc surdéterminée économiquement au sens où elle doit avant tout satisfaire un certain nombre de conditions nécessaires pour assurer sa survie.

Elle a d'abord des clients. La première condition nécessaire à la survie d'une entreprise c'est de satisfaire ses clients: ceux-ci n'achèteront ses produits que s'ils leur sont utiles, conformes à leurs désirs en termes de qualité des produits mais aussi de qualité du service apporté, conformes à leurs désirs en termes de prix des prestations.

Qui plus est, son univers ne se limite pas à elle-même et ses clients: ses clients ont le choix entre elle et des concurrents. Les choses se compliquent donc puisqu'elle n'est pas seule juge de la qualité de ses produits, de son service pas plus que de la justesse de ses prix. Ainsi, la seconde condition nécessaire à la survie d'une entreprise c'est d'améliorer en permanence sa compétitivité.

Mais tout ceci n'est toujours pas suffisant car, au bout du compte, une entreprise peut être la meilleure et la moins chère mais si elle ne gagne pas d'argent elle disparaîtra inexorablement. Ainsi donc, la troisième condition nécessaire à sa survie c'est la rentabilité, retrouvant ainsi ce qui est l'objectif poursuivi par l'entrepreneur capitaliste.

Toute la vie d'une entreprise est ainsi tournée vers ces objectifs: avoir le client au cœur de ses préoccupations, améliorer en permanence sa compétitivité globale, améliorer sa rentabilité. Il n'y a physiquement pas de place pour une quelconque «*philanthropie*» ou «*citoyenneté*», dès lors que l'entreprise est soumise à la concurrence et peut donc être «*sanctionnée par le marché*» pour les choix qu'elle réalise.

L'appropriation de la richesse créée est au cœur des processus antagoniques.

La richesse produite, que l'on peut synthétiser par la valeur ajoutée nette (1) est en effet distribuée entre trois acteurs:

- le facteur Travail, par le biais des salaires, des cotisations sociales, de l'intéressement et de la participation;
- le facteur Capital, par le biais du résultat net (qu'il fasse ou non l'objet d'une distribution de dividendes) et des intérêts payés aux banques et établissements de crédit (rémunération du Capital prêté à l'entreprise);
- l'État au sens large (appareil d'État, collectivités territoriales...) pour financer ses fonctions régaliennes (police, armée...) et permettre sa politique de redistribution (2). Cela se fait par le biais des impôts et taxes et de l'impôt sur les sociétés.

Autant l'État se sert tout seul pour la part qui lui revient, autant, à la réserve près formulée dans la note précédente, la répartition de la part restante de la richesse créée entre le facteur Travail et le facteur Capital résulte de la confrontation sociale, la question de la rémunération du facteur Travail prenant, bien entendu en compte, des facteurs extra-comptables tels que la durée du travail au centre des débats sur l'emploi.

Ainsi, alors que les comités d'entreprise sont obligatoirement informés des questions importantes concernant l'entreprise (ce qui me paraît être une conquête objective de la part des salariés), quitte à s'entourer d'experts payés par l'entreprise (ce qui en est une autre), voire consultés sur certaines décisions à retombées immédiates importantes pour les salariés (ce qui me paraît être une aberration, mais nous y reviendrons), c'est du ressort des organisations syndicales - là où elles existent - en tant que telles que de négocier la part que les salariés considèrent devant leur revenir de la richesse créée par l'entreprise, c'est-à-dire par leur travail intellectuel et manuel.

(1) La valeur ajoutée, c'est la production de l'entreprise diminuée de ses consommations intermédiaires (achats de biens et de services). L'adjectif «*net*» signifie que l'on déduit la consommation intermédiaire de capital fixe (amortissements).

(2) On notera que l'interventionnisme croissant de l'État en matière de prélèvements sociaux par le biais, notamment des taux de cotisations sociales ou de la mise en place d'impôts à connotation sociale (C.S.G.) tend à masquer de plus en plus le caractère de salaire indirect, clairement établi quand on replace ces prélèvements dans une perspective historique des cotisations sociales au profit des organismes gérés de façon paritaire. La tendance, de plus en plus marquée à la fiscalisation de ces prélèvements témoigne, en les faisant sortir du champ de la négociation collective, de la volonté de baisser les salaires réels (le salaire net + les cotisations sociales). On est en droit de s'interroger par l'aval donné par la «*gauche moderniste*», notamment par le Parti Socialiste et la C.F.D.T. à ces «*transferts*» de compétence.

C'est là que s'engouffrent toute une série d'illusions et de mystifications tournant toutes autour de la notion d'indépendance syndicale et du droit des syndicats à négocier et contracter.

Alors, anniversaires obligent, qu'est célébré le centenaire de la constitution de la C.G.T. en 1895 à Limoges, constitution marquant alors une victoire contre les Guesdistes du P.O.F. voulant subordonner le Syndicat au Parti. Alors qu'à cette occasion, chacun redécouvre la *Charte d'Amiens*.

Il peut apparaître surprenant que certains, affichant, parfois de bonne foi, des volontés de transformation sociale sur la nature de laquelle on s'interroge néanmoins, s'évertuent:

- soit en contradiction avec l'indépendance par rapport aux partis, à continuer à donner des certificats de virginité à des syndicats qui tels la C.G.T. ont du mal à faire croire à l'indépendance de la centrale par rapport au P.C.F., ou tels la C.F.D.T. qui n'a cessé de se compromettre dans la gestion social-démocrate durant les quatorze années de mitterandisme, voire à promouvoir à l'inverse un travaillisme à la française, c'est-à-dire de voir «*le Parti*» subordonné au syndicat;

- soit en contradiction avec l'indépendance par rapport au pouvoir (gestion dans l'entreprise ou des administrations de l'État), à vouloir associer encore davantage les représentants des salariés à la cogestion des entreprises ou des administrations, voire à continuer à faire la promotion d'un idéal auto-gestionnaire qui plus est dans un contexte maintenant accepté «*d'économie de marché*»;

- soit en privant les syndicats de leur droit à négocier et contracter, à vouloir donner la possibilité aux salariés de s'exprimer par référendum alors que chacun sait que le référendum est l'arme des tribuns et des démagogues et donc des totalitaires.

Il ne faut pas se laisser bercer par ces illusions ou ces nouvelles mystifications.

Le détournement du concept de citoyenneté au profit de la «*citoyenneté dans l'entreprise*» est tout aussi dangereux que celui de son détournement au profit de la «*citoyenneté de l'entreprise*». L'histoire, là aussi, enseigne et quelquefois de façon brutale, et tant à l'Ouest qu'à l'Est de l'Europe, que là où les organisations syndicales ont abandonné la ligne de l'indépendance syndicale, que ce soit vis-à-vis de l'entreprise ou que ce soit vis-à-vis de partis politiques, la situation s'est toujours retournée contre ceux qu'elles prétendaient défendre, à savoir les salariés.

En guise de conclusion.

Cette conception de la citoyenneté et de l'engagement supposés des entreprises, de même par ailleurs que ces animations autour de pactes contre l'exclusion, les appels répétés à un partage du travail et des revenus, voire la sponsorisation de ces opérations par des entreprises qui ne démontrent pas toujours à l'intérieur l'image qu'elles propulsent vers l'extérieur, doivent nous inquiéter plus que nous réjouir, même si la générosité n'est pas absente de la plupart de ces démarches.

En effet, elles illustrent toutes, quelque soit la branche du «*modernisme*» qui les initie (droite, gauche, patronat, syndicats) la prédominance d'une approche social-chrétienne des rapports sociaux. Cette offensive fut initialement conduite par l'Église lorsque, pour combattre les courants matérialistes du mouvement social, la C.F.T.C. pour les salariés, de même que les organismes du patronat et des dirigeants chrétiens furent créés pour porter haut l'étendard de la doctrine sociale de l'Église telle qu'elle s'est exprimée notamment à travers les encycliques sociales. La création de la C.F.D.T. a traduit une volonté objective de militants de s'affranchir du cléricisme au sens strict mais en restant dans le même cadre de valeurs et de grilles de lecture. Sur le plan politique, l'essaimage du M.R.P. au sein de la droite et du ventre mou de la social-démocratie, ainsi que la politique de la «*main tendue*» sur un fond de glaciation de la pensée matérialiste opérée par les staliniens et quelques sectes bolcheviques ont achevé le travail.

Finalement, et pour reprendre le style pamphlétaire tant apprécié de nos amis libre-penseurs, nous pouvons affirmer que la «*pensée unique*» est bien une pensée totalitaire: c'est la pensée vaticane!

Michel STERNFELD

NE NOUS TROMPONS PAS D'ADVERSAIRES...

N'en doutons pas: les religieux, les appareils de toutes les églises, les faux laïques mais vrais corporatistes, les missionnaires de l'État de subsidiarité, la hiérarchie catholique et ses valets omniprésents ne relâcheront aucun effort pour s'assurer le contrôle de toute la société.

Organisant savamment la confusion, ils ont fait en sorte que soit confondus, par beaucoup, décentralisation et antiétatisme, principe de subsidiarité et démocratie, autogestion et fédéralisme, personnalisme et individualisme, défense de la personne et droits de l'Homme.

Utilisant la monstrueuse et criminelle déviation stalinienne, les compromissions et trahisons sociales-démocrates, ils tentent de discréditer le socialisme en général, le marxisme, l'anarchisme.

Le mouvement ouvrier, dans sa grande majorité (1), toutes tendances confondues, s'est laissé circonvenir: l'anticléricalisme a été déclaré dépassé, l'étude et la discussion philosophique abandonnés, le matérialisme oublié, les «bouffeurs de curés» brocardés.

Certes, l'affrontement entre matérialisme et idéalisme, le combat de la raison et des lumières contre l'obscurantisme sont permanents. Mais il faut constater que, depuis quelques dizaines d'années, c'est le camp du progrès qui a reculé. De la politique de la main tendue, en passant par le compromis historique, et à la laïcité ouverte, pour en arriver à la construction de l'Europe vaticane, il nous faut mesurer l'ampleur du terrain à reconquérir, d'autant que l'arrogance de l'Église catholique, sa volonté de reconquête, l'envahissement de l'irrationnel, accompagnent la crise économique mondiale génératrice de déchéance.

Les anarchistes regroupés à l'*Union des Anarcho-Syndicalistes*, ont résisté, avec d'autres, en menant leur propre bataille contre les tenants du corporatisme. Pour cette bataille, nous avons en permanence contribué à réaliser et consolider l'intervention commune avec d'autres courants du mouvement ouvrier. Nous avons œuvré au rassemblement le plus large possible pour dénoncer tous les «néos». Nous avons participé à aplanir quelques difficultés ou incompréhensions, pour permettre des réalisations concrètes, comme par exemple le «C.L.I.L.» (2).

Nous entendons continuer dans cette voie. C'est pourquoi l'U.A.S. se félicite que le Congrès National de la Libre Pensée du mois d'août dernier, ait démontré la capacité des Libres Penseurs à surmonter quelques difficultés rendues publiques et délibérément amplifiées.

Il est important qu'une association comme la Libre Pensée, non seulement existe, mais se développe en maintenant son orientation basée sur le libre examen, le rationalisme, la dénonciation de tous les dogmes. Militant dans cette association depuis 1953, j'y côtoie fraternellement des camarades appartenant à d'autres courants politiques. Ni les uns, ni les autres ne prétendons imposer nos orientations particulières. Nous savons que ce serait la meilleure méthode pour détruire la Libre Pensée.

Cette préoccupation réciproque assure l'indépendance de l'association, nullement menacée

Pour cette raison, je dénonce comme attentatoire à l'unité de la Libre Pensée, les violentes attaques dirigées contre des camarades appartenant, ou supposés appartenir, à un parti politique, en l'occurrence au *Parti des travailleurs*. Je condamne les prétendus anarchistes qui dans le «*Monde Libertaire*» (3) publient un article insensé, démontrant soit leur totale ignorance du problème qu'ils traitent, soit leur volonté délibérée de nuire à la Libre Pensée, ce qui, dans les deux cas, les situent objectivement dans

(1) Pas seulement chez les staliniens, les réformistes ou les sociaux-démocrates: il n'y a pas si longtemps, il était de bon ton, dans des milieux anarchistes, de présenter la C.F.D.T. comme anarcho-syndicaliste!

(2) C.L.I.L.: *Centre de Liaison et d'Information Laïque*

(3) Article intitulé: «*Les voyous du Parti des travailleurs agressent nos amis de la L.P.*», signé par le Groupe M. JOYEUX (*Le Monde Libertaire*).

le camp des obscurantistes. N'ayant rien appris de l'histoire, y compris de celle du mouvement auquel ils croient appartenir, délaissant la méthode de la libre discussion pour l'injure et la calomnie, ils ne tarderont pas à rejoindre, même s'ils s'en défendent, la cohorte des liberticides.

Je n'ai pas oublié Kronstad, pas plus que mai 37 à Barcelone, pas plus que la scission de la 1^{ère} Internationale, ni celles qui ont suivies. Je n'ai pas oublié non plus les innombrables divisions du mouvement anarchiste. Je n'oublie pas, non plus, les divergences sur le rôle et la place de l'État, sur la période transitoire, sur la notion de parti.

Bien évidemment, tout cela doit continuer à faire l'objet d'études, de recherches, de confrontations. Les tentatives révolutionnaires de ce siècle, analysées, doivent nous permettre de mieux comprendre le présent, pour mieux préparer l'avenir. C'est un raisonnement classique que nous connaissons bien. Ajoutons-y, pour tous, la nécessité d'une certaine modestie, étant donné les résultats obtenus par les uns et les autres à travers ces tentatives.

Mais aujourd'hui, ce qui menace directement, qui contrôle progressivement tous les rouages de la Société, qui étend sa chape de plomb, qui investit tous les secteurs, c'est le parti catholique. Il ne faut donc pas se tromper d'adversaire.

Avec mes amis Libres Penseurs, réunis en Congrès National, nous l'avons très majoritairement compris, pratiquement à l'unanimité. Par les temps qui courent, c'est une grande et profitable leçon.

Jo. SALAMERO.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»
19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé
Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.
Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP Nantes n°515-14 C
Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste
Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.
